



**Allocution de Monsieur le Ministre à l'occasion de l'ouverture des
assemblées annuelles ordinaire et extraordinaire du Fonds Africa 50,
Casablanca, 21 juillet 2016**

Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres et éminents représentants des pays africains frères et amis ;

Honorable assistance ;

C'est avec un réel plaisir et un grand honneur que je prononce aujourd'hui le mot d'ouverture des assemblées annuelles générale et ordinaire du fonds Africa 50, avec ces deux composantes Africa50-Financement de projets et Africa50- Développement de projets.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue dans votre pays, le Royaume du Maroc, et de remercier chaleureusement Monsieur le Président de la Banque africaine de développement qui a porté fort, le projet Africa 50 et l'a fait bénéficier de l'appui et du soutien nécessaire à son succès.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble des représentants des pays africains frères, actionnaires dudit fonds qui se sont impliqués et qui ont adhéré pleinement à ce projet qui devra contribuer significativement au développement et au financement des projets d'infrastructure en Afrique et de façon plus globale œuvrer à concrétiser notre volonté et notre objectif communs d'une Afrique solidaire, prospère et intégrée.

Dès le lancement de cette initiative par la BAD en 2013, le Royaume du Maroc a exprimé sa totale adhésion au projet Africa 50 qui s'inscrit dans les orientations stratégiques de notre pays telles que fixées par SA MAJESTE LE ROI et qui militent en faveur de la promotion de la coopération intra-africaine, d'une plus grande intégration de nos économies et d'un co-developpemet mutuellement bénéfique pour nos pays respectifs.

Il y a une année presque jour pour jour que nous nous sommes réunis ici à Casablanca pour l'assemblée constitutive des deux institutions d'Africa50.

Nous pouvons déjà nous réjouir du travail accompli et des actions réalisées ou en cours de réalisation dont je mentionnerai :

- La mise en place des instances de gouvernance des deux institutions d'Africa 50 et la désignation de son Directeur Général, que je tiens à féliciter pour la confiance dont il a fait l'objet de la part des membres du conseil ;
 - La préparation du projet d'accord de siège de cette institution qui intègre les dispositions légales et fiscales devant la régir et notamment les privilèges et les immunités dont elle devra bénéficier. Ce projet d'accord devant être soumis à la signature et à la ratification des institutions et des Etats concernés;
 - La concrétisation des engagements des différents Etats Africains et de plusieurs institutions publiques à travers la souscription et la libération progressive de leur part dans le capital des deux institutions d'Africa50.

On peut se féliciter que le montant global souscrit qui dépasse les 700 MUS\$D, est appelé à être augmenté grâce aux annonces exprimées par plusieurs institutions publiques. J'espère qu'on pourra atteindre rapidement le premier objectif d'un capital d'1 milliard de dollars.

- L'identification de plusieurs projets dans divers domaines infrastructure, énergie, transport, eau, qui devraient bénéficier des premières opérations d'intervention du fonds Africa50.

Je voudrai, à cet égard, féliciter l'ensemble des intervenants pour la qualité des projets ciblés, qui devraient avoir de forts

impacts sur les économies des pays d'intervention et sur les populations concernées.

Dans ce cadre, je souhaite réaffirmer l'engagement du Royaume du Maroc pour apporter au fonds Africa50 tous les moyens qui lui sont nécessaires pour réussir ses objectifs notamment en matière de développement des infrastructures dans les secteurs porteurs de la croissance et du développement.

Je souhaite aussi vous exprimer notre volonté de continuer à œuvrer pour la consolidation de l'attractivité de la place financière de Casablanca où est domicilié le fonds africa50.

En effet, nous œuvrons à répondre aux mieux aux exigences des différentes institutions financières qui s'y sont installées ou qui souhaiteraient s'y installer notamment en terme de connectivité et de cadre institutionnel et fiscal adéquat.

Nous œuvrons également pour que notre système financier contribue positivement aux efforts engagés au niveau africain en matière d'intégration et de rapprochement des différents marchés des capitaux, notamment en renforçant sa stabilité, son approfondissement et sa diversification et en facilitant l'accès de ces marchés pour les émetteurs et les investisseurs locaux et régionaux.

Je voudrais à la fin de cette intervention partager avec vous quelques pistes de réflexion.

1- En premier lieu, le fonds Africa 50 a déjà pu mobiliser sur la base de la vision qu'il porte plusieurs centaines de millions de dollars auprès des Etats africains. Il est important que la mobilisation se poursuive pour atteindre déjà le premier objectif d'1 milliard de dollar et aller très rapidement bien au-delà. L'ouverture sur les autres catégories d'actionnaires est une étape importante qu'il faudra

pleinement réussir. Il s'agira d'une validation par le marché de la vision et de la stratégie portée par ce fonds auxquels nous adhérons complètement.

2- En second lieu, le fonds Africa 50 a déjà acquis une notoriété et une visibilité à l'international. C'est une belle réalisation mais également un challenge vu les attentes importantes placées dans ce fonds. A ce titre, il est primordial non seulement de pouvoir concrétiser les premières opérations d'investissement rapidement mais aussi que les projets qui seront financés soient d'une grande qualité et à fort impact sur les économies et sur les populations ;

3 Le contexte international des marchés des capitaux marqué notamment par la faiblesse des rendements des marchés de la dette, fait que le fonds Africa50 devrait intéresser également dans l'avenir, des investisseurs internationaux.

C'est pourquoi, cette opportunité devrait être saisie pour que le fonds puisse être un facteur d'intégration pour les marchés des capitaux africains et un instrument privilégié pour les investisseurs internationaux souhaitant accompagner et soutenir la dynamique de développement des pays africains.

4- Il apparaît que plusieurs projets d'investissement identifiés pour un financement d'Africa 50 s'inscrivent dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, traduisant ainsi l'adhésion forte des instances de gouvernance de cette institution en matière de stratégie de développement durable et de protection de l'environnement. C'est là une orientation qu'il faut saluer et encourager car elle exprime pleinement que les institutions financières africaines, à l'instar de pays africains, ont pris leur responsabilité et entamé la mise en œuvre des engagements

arrêtés au niveau international, tels que déclinés par l'accord de Paris, en matière de lutte contre l'élévation de la température et de limitation des émissions de gaz à effet de serre.

L'organisation au Maroc en novembre prochain, à Marrakech, de la COP 22 devait être l'occasion, pour nous pays africains, de faire prévaloir nos droits car subissant les effets néfastes des changements climatiques et devant en limiter les impacts négatifs sur nos économies et nos populations. Aussi, j'espère que le fonds Africa 50 saisira cette occasion pour jouer un rôle actif lors de la COP22 et montrer combien l'Afrique, au-delà des contraintes de moyens, porte la question environnementale au cœur de ses politiques publiques et des orientations stratégiques de ses institutions financières.

Enfin, je souhaite réitérer mes remerciements pour votre engagement et votre appui pour la réussite de ce grand projet structurant, qui est Africa 50.

Je souhaite une grande réussite à ses assemblées.